

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 9
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille seize, le vingt-huit octobre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle de réunion des Phares et Balises au Verdon/Mer

Date de convocation : 17 octobre 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN – PIASECKI – MM. CORSAN – FERCHAUD – GIRARD - GIRAUD - LORIAUD – RENARD

Absent ayant donné pouvoir : M. BITEAU à M. CORSAN

Délibération N°2016-003-36: Budget Principal Décision modificative N°02

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11;

Vu l'instruction budgétaire et comptable ;

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, après en avoir débattu:

Article unique: d'approuver les modifications de crédits suivantes :

Investissement : chap 040 Opérations d'ordre entre section art 28182/040 + 47.00 €

Fonctionnement : 022/022 Dépenses imprévues Fonct : - 47.00 €

042 Opérations d'ordre entre section art 6811/042:+ 47.00 €

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré au Verdon/Mer le 28 octobre 2016

La Présidente


Pascale GOT
SMIDDEST
Syndicat Mixte pour le Développement
Durable de l'Estuaire de la Gironde